

Bulletin d'informations du Conseil Municipal de Manteyer – Avril 2022



Deux années difficiles pour tous, le printemps arrive et, avec lui, les beaux jours.

La balade du muguet prévu le 8 mai, sera l'occasion d'une rencontre nature, prétexte à trinquer autour d'un verre, le premier depuis notre élection.

L'association « Li arribarem prou » nous promet une fête des voisins le 20 mai.

L'association « les Manteyards » prévoit la fête votive du mois d'août.

Les élus vont organiser leur tournée de quartiers.

Nous allons enfin pouvoir nous rencontrer, échanger, partager.

Nos grands chantiers prennent forme.

L'argent ne fait pas le bonheur, pourtant, l'obtention des subventions nous donnera le sourire et avec lui, la possibilité de réaliser nos projets.

Je serai très heureux de vous rencontrer à l'occasion de ces différentes manifestations.

Bien à vous,

Robert Pauchon



Manteyer est avec le peuple Ukrainien

La municipalité dénonce l'invasion du territoire Ukrainien, soutient la population Ukrainienne et appelle de tous ses vœux à une paix rapide.

Le drapeau de ce pays flotte symboliquement sur le fronton de la Mairie.

Une aide exceptionnelle de 500 € sera versée à la Croix Rouge en soutien de l'Ukraine.

Le sommaire

L'éditorial	p1
Soutien à l'Ukraine	p1
Réseaux , voirie	p2
Ordure ménagères	p2
Parlons finances	p3
Affouage	p3
Recensement	p3
Bâtiments	p3
Vivre à Manteyer	p4

NB : Ce petit journal a été arrêté au 7 Avril 2022. Certaines informations peuvent avoir évolué ou avoir été modifiées au moment où vous lisez ces lignes.

Histoires d'eaux

Sur le réseau d'eau potable, nous lançons les chantiers :

- La pose de compteurs de production et le remplacement de vannes de sectionnement.
- La mise en place d'un système de télégestion (des sondes sur les équipements du réseau remontent via réseau 3G des indicateurs à un poste central).
- L'étude des débits et du dispositif ad'hoc pour traiter l'eau.

Sur l'assainissement collectif, nous prévoyons :

- Des extensions de réseau et des raccordements pour certains hameaux avec une densité minimum et pas trop éloignés de la conduite principale

La sécurité avant tout !

Notre intention est d'aménager les intersections de nos routes afin d'améliorer la sécurité des usagers. En attendant, soyez doublement prudents !

Chemins buissonniers

Nous sommes de plus en plus nombreux à nous essayer à des modes de déplacement tout doux : à pieds, à vélo, pour un jour, pour toujours ...

Parce que nous voulons favoriser au mieux cette pratique, le conseil travaille sur :

- La réhabilitation et l'entretien des chemins ruraux du territoire.
- Le projet de création d'une piste pédestre et cyclable entre l'entrée de la Roche et le pied de la montée de Ceuse (Le Moulin)- sous l'égide de la CCBD, autorité organisatrice des mobilités.

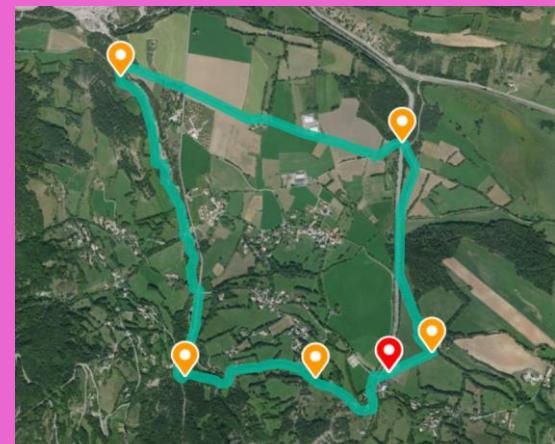
Vous pouvez nous rejoindre si ces projets vous parlent ...

La balade du muguet :

Quand : dimanche 8 mai départ à 10h

Où : boucle à partir de la place de la Mairie – 6 km – 1h30 de marche, tout âge, tout niveau

Apéritif offert par la Mairie



A venir : Plus belles nos poubelles !

- Prochainement, des colonnes semi-enterrées viendront remplacer les bacs sur roulettes
- 1 colonne = 10 bacs
- Plus esthétique, moins d'odeurs
- Au moins 1 point d'apports volontaires à chaque entrée du village (Est et Nord)
- Calendrier : 2022 : Concertation et études, 2023 : Travaux
- Si nous travaillons pour améliorer la propreté des points, nous comptons aussi sur le civisme de chacun dans l'usage.



Parlons finances

Pour ce qui concerne **l'exécution des budgets sur l'exercice 2021** :

- Les sections de fonctionnement ont été réalisées conformément au budget initial.
- En matière de sections d'investissements, le renouvellement du matériel roulant a bien été effectué. Les petits chantiers de voirie ont été menés.
- Pour les chantiers majeurs sur les réseaux d'eau et la rénovation énergétique, les études et diagnostics sont en cours ainsi que les demandes de subventions permettant d'envisager le démarrage des travaux courant 2022 pour les 1ères tranches.
- La capacité d'auto-financement de la Commune s'est accrue de 10 000 € en 2021 (hors produit exceptionnel).

Pour ce qui concerne **les budgets primitifs 2022**, nous appliquons les principes suivants :

- Gestion « au cordeau » des dépenses de fonctionnement en veillant à utiliser au mieux les ressources humaines et matérielles de la Commune.
- Recherche de co-financeurs pour nos grandes opérations (Méane, Réseaux d'eaux).
- Allocation de moyens importants pour les opérations de mise à niveau de notre réseau d'eau potable (tant du côté qualitatif que quantitatif).
- Inscription de nos chantiers sur la réhabilitation de bureaux et logements ou sur les déplacements dans l'indispensable politique de transition énergétique.
- Relance des initiatives orientées sur les évènements festifs et culturels.
- Et tout cela sans augmenter les taux d'imposition fixés par la Commune.

Les comptes de gestion et comptes administratifs comme les budgets primitifs ont été votés par vos conseillers municipaux le 25 Mars 2022.

Vous pouvez trouver sur le site <https://www.manteyer-mairie.fr/> une note de synthèse budgétaire avec tous les détails.

Recensement

Le recensement sur notre Commune s'est déroulé en début d'année 2022. Nous sommes environ 500 habitants. Merci à Sylvie et Sébastien qui ont assuré cette prestation.

Affouage

Une coupe d'affouage va être exécutée ce printemps et les grumes débardées en bord de piste forestière (chemin des Bares).

Après attribution des lots par tirage au sort et paiement par les allocataires, ceux-ci devront venir prendre possession rapidement de leur bois sur la place de dépôt.

Opération Méane : Un exemple de rénovation énergétique

Les 2 bâtiments à côté de l'église de notre village ont été construits il y a plus de 100 ans (début du 20^{ème} siècle). Ils abritent aujourd'hui les services de la Mairie et proposent quatre appartements en location au 1^{er} étage de la Mairie et dans l'ex-cure.

Ces bâtiments nécessitent une rénovation énergétique complète afin de participer à la préservation de notre planète et apporter plus de confort aux occupants. Des travaux importants sur les 2 bâtiments en matière d'isolation des sols, murs et combles, de changements de couverture et de mise en place d'un système de chauffage avec combustible non fossile sont prévus.

La phase de diagnostics est en cours et l'architecte-maitre d'œuvre sera sélectionné tout prochainement.

Une subvention de la part de l'Etat a été accordée à hauteur de 40% du montant de l'opération. D'autres demandes de subventions auprès de la Région, du Département sont en phase d'instruction.



Vivre à Manteyer

Partageons la voiture!

Vous êtes nombreux à faire des déplacements réguliers ou occasionnels entre votre domicile et Gap (ou autre).

Et si vous partagiez le trajet avec une autre personne ?

Ainsi :

- Ce sont des économies.
- Ce sont d'agrables moments d'échange.
- C'est 2 (ou 3) fois moins de CO2 rejeté dans l'air

Inscrivez-vous sur :

www.mobicoop.fr

site de covoiturage **libre et gratuit** (0 commission pour les conducteurs et passagers !)

Nos voix comptent !

Ce 1^{er} semestre, 4 occasions de faire notre devoir de citoyen :

- Les dimanches 10 et 24 avril : Elections présidentielles
- Les dimanches 12 et 19 juin : Elections législatives
- Ouverture bureau : 8h à 19h

Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote :

<https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Les téléphones utiles

Cabinet médical La Roche des Arnauds :

[04.92.57.82.80](tel:04.92.57.82.80)

Pharmacie La Roche des Arnauds :

[04.92.57.89.40](tel:04.92.57.89.40)

Cabinet dentaire La Roche des Arnauds :

[04.92.67.06.71](tel:04.92.67.06.71)

Mairie de Manteyer :

[04.92.57.80.73](tel:04.92.57.80.73)

Urgences :

112 (Général), 15 (Samu),

17 (Police), 18 (Pompiers)

Calendrier des évènements à venir :

Mardi 12 Avril – 20h30 (Salle des associations-Mairie) : Histoire racontée du théâtre

Dimanche 24 Avril -10h (autour de la Mairie) : Chasse aux œufs – Organisation : Malika Michel-Rémy Vidal

Dimanche 8 Mai – 10h (Place de la Mairie) : Départ promenade à pieds (boucle de 6 kms sans difficulté) suivie d'un apéritif offert par la Mairie

Vendredi 20 Mai : Fête des voisins – Organisation « Li arribem prou »

Week end des 20 et 21 août : Fête votive du village – Organisation « Les Manteyards »